



Le ministère a convoqué un groupe de travail pour adapter le texte du protocole discuté l'année dernière sur le télétravail.

Après un rappel de l'historique des discussions (4 groupes de travail en 2020 et une présentation au CTM du 18/12/2020), M. Cantin, président le GT, a souligné la nécessité d'adapter ce texte en y incluant les dispositions de l'accord signé au niveau de la Fonction Publique le 13/07/2021 et les modalités du décret du 26/08/2021 sur l'indemnité du télétravail.

Le président a également souligné l'effort d'équipement des directions en matière de matériel informatique, en indiquant que les cibles avaient été très largement dépassées.

Il a également insisté sur un des points importants de la mise en œuvre du télétravail : l'accompagnement des encadrants, des télétravailleurs et des collectifs de travail. Dans ce but, un

certain nombre d'actions ont déjà été entreprises : mise en place d'un réseau de référents télétravail, diffusion de fiches pratiques en lien avec le management, mise à disposition de vidéos et podcasts, offre renouvelée de formations.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger compte_rendu_gt_teletravail_24092021.pdf](#) (828.76 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Télétravail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
